

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19789 - 76ÈME ANNÉE

Officiel : environ 100.000 passagers venus de France à La Réunion sans test COVID obligatoire à l'arrivée en 2 mois

L'aéroport Roland-Garros a publié hier un communiqué à la forme très inhabituelle. Il ressemble à s'y méprendre à une réponse à une commande visant à répondre aux propos tenus voici une semaine par Dominique Voynet, directrice de l'ARS Mayotte, reste à savoir qui est l'auteur de la commande supposée... Ce sont donc officiellement environ 100.000 personnes qui sont venues de France en 2 mois sans test de dépistage obligatoire à l'arrivée et sans quarantaine. Or, la France est un des pays les plus contaminés au monde par la COVID-19. Le communiqué de l'aéroport Roland-Garros bat donc en brèche la thèse du Réunionnais responsable de la contamination de son île, et confirme bien tout ce que Témoignages écrit depuis des mois : chaque pic épidémique à La Réunion est précédé d'un pic de fréquentation en termes d'arrivées de passagers venant de France.

L'aéroport de La Réunion a choisi hier une manière assez inhabituelle de communiquer. Il a adressé à la presse un récapitulatif du trafic passagers au cours des mois de janvier et février, sans commentaire. Habituellement, les communiqués de l'aéroport Roland-Garros ne détaillent pas autant les statistiques mais sont plus prolixes en commentaires.

Il est aussi à noter que le communiqué se termine de la sorte :

« Soit au total de trafic de 225.587 passagers (ARRIVEE + DEPART) sur les mois de Décembre 2020 et Janvier 2021 ».

Ce communiqué est-il une commande pour répondre à Dominique Voynet ?

Il semble assez aisé de faire le lien avec les déclarations de Dominique Voynet, directrice de l'ARS Mayotte, qui avait indiqué ceci dans une interview parue dans « le Journal de Mayotte » du 23 février dernier :

« Deuxièmement, nous assistons à un réveil de l'épidémie à La Réunion, avec notamment la présence du variant Sud-Africain. Il circule d'ailleurs dans la zone, et je trouve assez paradoxal qu'une partie de l'opinion réunionnaise n'accepte plus de recevoir des Mahorais, quand 200.000 touristes ont atterri sur leur île pour les vacances de Noël ! »

Autrement dit, le communiqué de l'aéroport de Roland-Garros ressemble à s'y méprendre à une réponse à une commande, reste à savoir de qui...

Malgré tout, ces statistiques ont le mérite de clarifier la situation. Voici donc le détail de la provenance des passagers au cours de ces deux mois :

France : 100.754
Mayotte : 15.841

Maurice : 237
Madagascar : 221

Rappelons qu'au mois de décembre et des trois premières semaines de janvier, les passagers en provenance de France étaient dispensés de tests de dépistage à l'arrivée et de quarantaine. Ce sont près de 100.000 personnes qui ont donc pu venir à La Réunion uniquement sur la base d'un test préalable à l'embarquement dont il est impossible de déterminer s'il est un faux.

Ce communiqué confirme le lien entre pic d'arrivées de France et pic épidémique à La Réunion

Rappelons également que la France est un des pays les plus contaminés au monde par la COVID-19, qui semble bien devenir endémique dans ce pays. Or, c'est précisément de ce pays que sont venus sans contrôle à l'arrivée l'équivalent de 12 % de la population réunionnaise en 2 mois.

Ce qui a donné lieu à des pics de fréquentation peu compatibles avec la lutte contre la propagation d'une maladie contagieuse. Dans son communiqué en date du 24 décembre, l'aéroport Roland-Garros soulignait que

« L'aéroport Roland Garros enregistre, depuis la mi-décembre, un pic d'activité lié à la suspension des motifs impérieux exigés, au

cours des semaines précédentes, pour voyager entre la métropole (la France-NDLR) et La Réunion. 12.400 passagers ont ainsi été traités, au départ et à l'arrivée, pendant le premier week-end des vacances de l'été austral, les 19 et 20 décembre. »

Et quand quelques semaines plus tard, La Réunion connaît un nouveau pic de contamination et constate l'apparition de nouvelles

souches, ce sont les Réunionnais qui sont accusés d'être responsables...

Le communiqué de l'aéroport Roland-Garros bat en brèche la thèse culpabilisant notre population, et confirme bien tout ce que Témoignages écrit depuis le début de la crise : chaque pic épidémique à La Réunion est précédé d'un pic de fréquentation en termes d'arrivée de passagers venant de France.

Ceci rappelle donc que le trafic avec la France doit se limiter aux vols de rapatriement, avec une quarantaine stricte sous surveillance à l'arrivée à La Réunion, et test de dépistage obligatoire à la fin de la quarantaine. Fermons la porte au virus pour ne pas nous compliquer encore plus la tâche.

M.M.

Mort d'Ali Abdou : « le Syndicat National des Journalistes aux Comores exige l'ouverture immédiate d'une instruction »

Suite à la parution dans « National Magazine Comores » d'un article remettant en cause la version officielle du décès d'Ali Abdou premier président du Syndicat national des journalistes aux Comores (voir Témoignages d'hier », le SNJC demande l'ouverture d'une instruction pour faire toute la lumière sur cette affaire ainsi que le dessaisissement du procureur, suspecté de conflit d'intérêts. Voici le communiqué du syndicat publié ce 1er mars.

« Un article du site d'informations « National Magazine » publié le 27 février 2021, ayant pour titre : « Mort du journaliste Ali Abdou : la famille dénonce un acte criminel » met en exergue des éléments troublants sur le décès de notre confrère, dont le corps a été retrouvé le 12 décembre dernier, en

état de décomposition avancée.

Alors que la thèse soutenue par le procureur de la république, Mohamed Abdou, allait dans le sens d'une mort naturelle, l'article de notre consœur Hayatte Abdou nous apprend que la famille du premier président du Snjc « a été privée d'accès au certificat médical, au rapport médical et au rapport d'enquête ». L'on apprend également qu'« Ali Abdou baignait dans une mare de sang », que « son globe oculaire gauche » était « sorti de son orbite » alors que le procureur, à l'occasion d'une conférence de presse dans son bureau, quelques jours après le drame, avait affirmé que le corps de notre collègue ne comportait aucune blessure.

Par ailleurs, il convient de noter que le décès de notre confrère

intervient alors que sa famille se déchirait sur fond de conflit foncier. Le procureur de la République est réputé, selon l'article de notre consœur, « être le bras droit de l'oncle des cousins d'Ali Abdou », qui étaient en conflit ouvert avec le regretté.

Pour toutes ces raisons, le Syndicat National des Journalistes aux Comores exige l'ouverture immédiate d'une instruction pour élucider les circonstances du décès d'Ali Abdou. En raison de la proximité avérée du parquetier avec l'un des protagonistes du dossier, le Snjc exige tout naturellement qu'il en soit dessaisi.

Enfin, le SNJC s'insurge contre une enquête expéditive, alors qu'il y a eu mort d'homme. »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Les principales céréales en panne de rendement !

Vers 2050, L'humanité devra trouver de quoi nourrir ses neuf milliards d'habitants. Pendant longtemps les trois principales céréales, blé, maïs, riz, fournissaient à l'humanité 57 % de ses apports en calories et la FAO tablait sur une augmentation des rendements de l'ordre de 2,4 % par an du fait de la révolution verte. Mais voilà, depuis la fin du XXe siècle le monde a commencé à avoir des récoltes relativement insuffisantes alors que les besoins de l'humanité ne cessaient de s'accroître.

Dans les années 50 en France le rendement en blé atteignait à peine 2,5 tonnes à l'hectare : on parlait à l'époque en quintaux et cela faisait 25 quintaux à l'hectare. Dans les années qui ont suivi avec l'usage abondant des engrais chimiques, des insecticides et des désherbants les rendements ont augmenté et principalement ceux du blé avec une production tutoyant les 70 quintaux à l'hectare. Parallèlement les rendements de maïs et de riz eux aussi avaient fortement augmenté.

Fin du XXe siècle : les rendements en panne

Dès la fin du XXe siècle les mauvaises récoltes se sont succédées les unes aux autres. Les agriculteurs avaient désormais de la peine à égaler leurs meilleures récoltes malgré le recours massif aux engrais chimiques, à la sélection des espèces, à l'irrigation, à la mécanisation de l'agriculture. Même les terres noires d'Ukraine riches en loess n'égalaient plus leurs rendements des années 1980 et les agriculteurs français eux aussi étaient déconcertés de-

vant baisse. Les rendements en blé ne progressaient qu'en Chine et aux USA : c'est vrai qu'ils partaient de très bas.

Pourtant le monde a besoin des céréales et de leurs rendements extraordinaires : Plus de huit cent millions de gens dans le monde se couchent le ventre vide, plus de deux milliards sont dénutris et manquent des vitamines et des minéraux essentiels. Il devient urgent de comprendre le phénomène de baisse des rendements et de pouvoir l'endiguer.

Une panne mondiale

Ces dernières années, l'Inra a multiplié les groupes de réflexion et les séminaires. Devant la persistance du problème, l'organisme public entend monter un vaste programme de recherches. Pourquoi une telle panne ? Les cultures auraient-elles atteint leurs limites biologiques ? Notre modèle agricole serait-il à bout de souffle ? L'élucidation du phénomène dépasse largement le cadre de l'Hexagone : cette stagnation ne menace rien de moins que la sécurité alimentaire de la planète au XXIe siècle.

Car la panne semble maintenant générale et la sécurité alimentaire risque de ne pas être atteinte en 2050. A moins que les études aboutissent rapidement et que des réelles solutions soient trouvées au problème.

Conclusion

En attendant que les spécialistes mondiaux se penchent sur ce problème, il faut noter que l'humanité est en grand danger, que

les espoirs d'éradiquer la faim risquent de rester vains. Mais on peut s'interroger sur des solutions comme la culture du riz selon la méthode SRI découverte à Madagascar et par la suite répandue dans de nombreux pays comme le Vietnam, Cuba, le Sénégal et d'autres encore. On pourrait encore, pour parer au réchauffement climatique, remplacer le maïs par le sorgho dont certaines variétés résistent bien à la chaleur et à la sécheresse.

On pourrait encore accroître le rôle dévolu aux bases alimentaires hors céréales. Que dire enfin de l'aberration qu'il y a à transformer les céréales en carburant ? Que dire encore des excès de consommation de viande ? Le moment est venu également de s'interroger sur le rôle qui revient à la terre parfois considérée comme matière inerte, simple support, alors qu'elle est bien vivante et doit être prise comme telle. J'ajoute qu'il y a lieu d'encourager partout l'autonomie alimentaire dont on a abondamment parlé dans Témoignages, comme solution adaptée aux besoins de la plupart de pays grands ou petits et seule issue pour manger sain et proche de son domicile. Enfin on ne dira jamais assez que la nourriture n'est pas une quelconque marchandise, mais un bien essentiel à l'humanité dont la commercialisation devra finalement échapper aux règles impitoyables de l'OMC.

Georges Gauvin

Oté

Léskandal lo chlordéconne dann bann zantiye

Néna in n'afèr mwin la touzour trouv sa drol é mi domand amwin souvan dé foi pou kossa i désside in n'afèr konmsa. Kossa mi vé dir mwin-la ? Sinplomman ké mi trouv drol pou kossa kan in laboratoire i fé in médikaman i fo in paké d'zèssé é kan i donn lotorizasyon tazantan dizan la fine spassé dopi linvansyon. Mi konpran, i fo pran prékosyon pangar bann zéfé imprévi, donk sé in bon prékosyon... sof ké dé foi lo tan lé pa sifizan é lé blijé arète ansèrv lo médikan. Mé alor, pou kossa i ansèrv in produi « fitosanitère » pou lagrikiltir kaziman toutsuite pou toutesuite. Pars in koté sé pou lo bann zimin é l'ote koté sé pou bann plante, tazantan pou bann zanimo, donk i pé dir sé in lésplikasyon lé valab... Lé valab ? Pou sak i oi pa pli loin ké zot b outné. Pars i ariv tazantan ké lo produi néna in léfé inatandi é l'afèr I vir an vré katastrof...

Lo list lé riskab d'ète longue mé pou zordi ni pé anparl lo Chlordéconne : in n'afèr k'i romonte é zordi ankor bann martiniké épi bann gwadloupéin i arète pa pran lo shok ék sa. Chlordéconne sa sé in produi la aparète l'ané 1968 par-la é son rol lété pou konbate in zinsèk i apèl charançon dann karo banane... Chlordéconne sa lé fé par i lizine dann l'amérik mé komansman-mèm sa la poz problème pars bann savan l'avé in doute déssi son léfé réèl shé d'moun. Mi vé anparl léfé non vouli bien antandi... Si tèlman bann plantèr banane la fé lo forsing, gouvèrnman fransé la suiv azot. L'ané 1972 gouvèrnman la done lotorizasyon ansèrv produi-la kaziman san prékossion

pou in an épi la prplonz par dè foi ziska l'ané 1993 mèm ké li lété défandi dann d'ote péi.

Aprés, kan toute péi la défand ansèrv ali, La frans la donn lotorizasyon ziska l'ané 1993 pou ansèrv sa dann bann Zantiy. L'èrla gouvèrnman la fé lo malèr bann zantiyé. Pou kossa ? Pars lo produi lété toksik vèye pa koman é son konsékans dssi bann zadilt lété grav. Grav ossi dsi la tèr anpoizoné, grav dsi bann sours, grav pou bann poisson, grav ankor pou toute bann zanimo kissoi sovaz kissoi dann lélvaz é biensir bann konsomatèr zot mèm la sibi bann konsékanss : Lo nonb kansèr la prostate la doublé par raport d'ote péi é la tèr d'aprè sak i di lé anpoizoné pou kat san zané ziska sète san zané. Bann zanfan ossi la pran lo shok vi ké zot kapasité pou aprann la diminyé – arzoute èk sa in bann mové konsékans zot i pé oir dsi l'internet.

Prob lèm zordi : koman i sava dézanpoizone dolo, la tèr, la mèr ? Kissa i sava dédomaz bann moun lé ataké zordi... Pli pir, zordi bann tribinal lé paré pou dédoine l'éta, pou dir lo tan bann prosé la fine passé. Ala pou kossa samdi bann martiniké épi bann gwadloupéin la manifèst pars zot i san bien gouvèrnman épi son zistiss l'aprè prépar in mov ékou konte bann viktime.L'afèr lé a suiv pars lé possib anpliss léskandal la fine arivé, lé risikab ariv in léskandal zidisyeère so kou issi.

Justin